

Paris, le 23 Juin 2026

**Mobilisation nationale le 25 juin devant le siège du groupe VYV : CFE-CGC et FO dénoncent les sanctions contre cinq chirurgiens-dentistes et alertent sur les conséquences pour les centres dentaires et les patients**

Les organisations syndicales CFE-CGC et FO appellent à un rassemblement le 25 juin à 10h30 devant le siège national du groupe VYV à Paris afin de dénoncer les sanctions disciplinaires prises à l'encontre de cinq chirurgiens-dentistes de VYV3 Pays de la Loire, récemment mis à pied.

Ces praticiens sont sanctionnés pour avoir refusé des pressions visant à imposer l'achat de prothèses dentaires fabriquées en Chine et hors Union européenne, au détriment de leur indépendance professionnelle, de leur déontologie et de la qualité des soins.

Au-delà du soutien apporté aux cinq praticiens concernés, cette situation a suscité une vive émotion parmi les chirurgiens-dentistes du groupe VYV dans toute la France. Nombre d'entre eux témoignent être confrontés à des pressions similaires et redoutent d'être, à leur tour, exposés à des mesures disciplinaires. Cette mobilisation du 25 juin est ainsi devenue le symbole d'une inquiétude collective et d'une volonté commune de défendre l'indépendance professionnelle, la qualité des soins, le respect de la déontologie, la souveraineté sanitaire ainsi que l'utilisation des financements issus de la Sécurité sociale et des complémentaires santé.

Alors que les remboursements accordés aux patients demeurent identiques quel que soit le pays de fabrication des prothèses, les organisations syndicales dénoncent une politique favorisant le recours à des productions réalisées en Chine et hors Union européenne dans un but purement économique, au détriment des laboratoires français et des emplois locaux.

La CFE-CGC et FO alertent également sur les conséquences de cette politique : dégradation des conditions de travail, des risques psycho-sociaux non pris en compte, augmentation des arrêts maladie, désorganisation des équipes, reports de rendez-vous pour les patients et inquiétudes croissantes parmi les professionnels de santé.


Les syndicats dénoncent une logique exclusivement financière qui fragilise l'emploi local, la souveraineté sanitaire et les engagements environnementaux en favorisant des importations à forte empreinte carbone, alors que des actions concrètes pour améliorer l'attractivité des centres dentaires constitueraient une réponse durable aux difficultés de recrutement et assureraient la pérennité de l'activité.

À travers cette mobilisation, ils demandent :

- la levée immédiate des mises à pied ;
- l'arrêt des sanctions engagées contre les praticiens ;
- la suppression des quotas et objectifs imposés ;
- le respect de la liberté thérapeutique et de l'éthique professionnelle.

Les représentants syndicaux appellent l'ensemble des salariés, des professionnels de santé et des citoyens attachés à une offre de soins de qualité à se joindre à ce rassemblement afin de défendre les patients, les métiers du soin et les valeurs portées par le groupe VYV.

La CFE-CGC et FO considèrent que la santé ne peut être réduite à une logique de rentabilité.

**Rassemblement :** **Siège national du groupe VYV – Paris** **25 juin – 10h30****Contacts presse :****CFE-CGC** : Emilie ORRIERE – Cheffe de file VYV3 CFE-CGC – [emilie.orriere@cfecgc.fr](mailto:emilie.orriere@cfecgc.fr) – 06 74 06 38 33**FO** : Anthony KERDREUX – Délégué Syndical FO VYV3 Pays de la Loire – [anton29400@hotmail.com](mailto:anton29400@hotmail.com) - 06 27 17 31 95